



## Bulletin d'inscription à la préparation présentielle au concours de conseiller d'insertion et probation

Votre dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Les deux présents bulletins d'inscription remplis, datés et signés. Un exemplaire vous sera renvoyé après acceptation de votre dossier par SupConcours.
- La demande et l'autorisation de prélèvement bancaire remplies, datées et signées, **accompagnées d'un RIB ou d'un RICE**. Si vous choisissez le paiement par chèque, un chèque de 695 euros libellé à l'ordre de SUPCONCOURS.

Votre dossier est à retourner à : **SupConcours – Service inscription – B.P. 50901 – 75829 Paris Cedex 17.**

Nous vous prions de bien vouloir remplir en lettres majuscules le formulaire suivant et de cocher le cas échéant les cases correspondant à votre situation.

### ➤ Renseignements sur le candidat

Civilité : M  Mme  Mlle  Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Adresse à laquelle il faut envoyer les cours et devoirs (si différente de la précédente) :

Téléphone fixe :

Mobile :

Courriel :

Dernier diplôme obtenu :

Avez-vous déjà suivi une autre préparation ?

Comment avez-vous eu connaissance de notre préparation ?

Anciens élèves de SupConcours  Professeurs de SupConcours  Site Internet

Services de l'Administration  Publicité journal *Devenir fonctionnaire*   
Livres collection « Objectif concours » éditions Hachette  Autres (Précisez) :

---

Mode de paiement :

Prélèvement bancaire (cf. feuille à part)  chèque

---

### Conditions générales de souscription à la préparation présentielle SupConcours

*Conditions d'inscription* : L'Institut SupConcours décline toute responsabilité quant à la vérification approfondie de l'aptitude des candidats à concourir au concours préparé, dans l'inscription effective des candidats au concours préparé ainsi que dans l'acheminement et la réception des documents via son cocontractant La Poste. L'Institut rappelle à titre général que le concours préparé (catégorie B) requiert des diplômes niveau baccalauréat.

*Conditions d'annulation* : Toute demande d'annulation, en lettre recommandée avec accusé de réception, doit parvenir dix jours après l'inscription. L'intégralité des sommes versées sera restituée, sauf un montant de 15 euros correspondant aux frais de dossier. Une fois la formation commencée, aucun remboursement n'est accepté. Les sommes versées à l'inscription constituent des acomptes.

*Engagements de SupConcours* : conformément au descriptif général de la préparation présentielle au concours de conseiller d'insertion et de probation, l'Institut SupConcours s'engage à fournir les fascicules de cours, à corriger l'ensemble des devoirs proposés à distance et à assurer les cours et devoirs en salle de classe pour le volume horaire prévu dans la présentation en annexe. L'Institut SupConcours se réserve le droit d'annuler la tenue de la préparation en cas de force majeure et le remboursement intégral des sommes versées dégage l'Institut de toute responsabilité. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez demander la communication, la rectification ou la suppression des informations vous concernant. La déclaration de conformité est enregistrée auprès de la CNIL sous le numéro 1133165. Les informations recueillies sont réservées à l'usage exclusif de SupConcours.

**Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription décrites dans le présent formulaire et des conditions de déroulement de la préparation organisée par SupConcours décrites dans la présentation en annexe et m'engage à les respecter. Par ailleurs, je m'engage à ne communiquer à quiconque, sous quelque forme que ce soit, aucun document remis par SupConcours sauf autorisation expresse de la Direction de SupConcours.** Veuillez apposer votre signature ci-dessous précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Fait à :

Le :

Signature de l'étudiant :

Signature de la Direction de SupConcours